



POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTÈRE en charge de L'AGRICULTURE DIRECTION DE L'AGRICULTURE BP 100 – Papeete ***

Formulaire de demande d'aide à la production de café

Type 7 Café

LOI DU PAYS n° 2017-26 DU 9 OCTOBRE 2017 RELATIVE AUX AIDES A LA FILIERE AGRICOLE

Je soussigné(e), Mr, Mme, Mlle,
né(e) le à
demeurant à commune de Tel :
représentant l'association/coopérative
sollicite une aide à la production concernant l'année pour les quantités suivantes :

Objet	Quantités vendues (en kg)	Montant de l'aide	Aide totale en F CFP
Café cerise		100	
Café en parche sec		400	
		Total	

<u>Pièces à joindre au dossier :</u>	Présente
Copie de pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport,...) du signataire de la demande (chef d'exploitation ou représentant du groupement ou de l'entreprise)	<input type="checkbox"/>
<u>Et pour les personnes morales (sociétés, associations, coopératives...) :</u>	
- Tout document délivré par l'autorité compétente (DRCL ou tribunal du commerce...) justifiant que la personne morale est enregistrée et/ou immatriculée conformément à la réglementation en vigueur	<input type="checkbox"/>
- la composition des organes dirigeants de l'organisme	<input type="checkbox"/>
- les comptes de résultats des 3 derniers exercices clos à la date de la demande	<input type="checkbox"/>
Photocopie de la carte professionnelle en cours de validité ou de l'attestation d'inscription au registre de l'agriculture (sauf les entreprises d'agro-transformation et exploitations forestières)	<input type="checkbox"/>
Un relevé d'identité bancaire ou postal, au nom du demandeur, d'un compte sur lequel pourra être versée l'aide	<input type="checkbox"/>
Les bons d'achats signés par l'acheteur mentionnant les quantités vendues (en kilogrammes)	<input type="checkbox"/>

Date et mention « Lu et approuvé » manuscrites	Signature du demandeur

Réservé aux agents de la DAG

par (Nom, prénom agent)..... le.....
Avis du chef de subdivision agricole

Pour tout renseignement veuillez contacter la cellule ou subdivision de la direction de l'agriculture vous concernant :
TAHITI Tél : 40 57 42 02 - MOOREA Tél : 40 56 14 86 - ISLV Tél : 40 60 21 00 – Australes Tél : 40 95 03 25
Tuamotu-Gambier Tél : 40 42 35 11 – Marquises Tél : 40 92 07 20